

4^{ème} Conférence de MEDENER : Le CDER présente l'expérience de l'Algérie dans les énergies renouvelables

MEDENER, l'association méditerranéenne des agences nationales pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en partenariat avec l'Agence nationale algérienne pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie, APRUE, a organisé le 25 Mai 2016 à Alger la 4^{ème} conférence internationale, sous le haut patronage de M. Salah KHABRI, Ministre de l'Energie, en marge du forum d'affaires Algérie-UE pour l'énergie : Accélération de la Transition Énergétique en Méditerranée : vers un nouveau mix énergétique durable. Quelle place pour l'Efficacité Énergétique, les Énergies Renouvelables et le Gaz ?

A horizon 2040, la région méditerranéenne devra faire face à un triple défi : démographique avec à minima un doublement de la population urbaine, énergétique en raison d'une augmentation de la demande d'énergie de près de 60%, et climatique du fait d'un accroissement des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 50%.

Dans ce contexte, le processus de la transition énergétique devient une priorité pour l'ensemble des pays de la Méditerranée, considérée comme un « hot spot » climatique. Aujourd'hui, la dynamique de la transition énergétique est engagée et la coopération régionale euro-méditerranéenne est en mesure de la renforcer, notamment en accélérant la mise en œuvre des politiques d'amélioration de l'Efficacité Énergétique et de la promotion des Énergies Renouvelables, avec un mix énergétique transitoire qui s'appuierait sur le gaz.

En amont de la COP 22, cette conférence a réuni de nombreux acteurs publics et privés, des décideurs, des investisseurs, des bailleurs de fonds, des collectivités territoriales et des représentants de la société civile pour partager les priorités et la mise en œuvre des solutions afin d'accélérer le processus de la transition énergétique en Méditerranée.

Le CDER, à travers la conférence de son Directeur, Prof. Noureddine Yassaa, a présenté l'expérience de l'Algérie dans la valorisation et le développement des énergies renouvelables en citant les premiers projets du CDER dans le sud de l'Algérie dans le balisage solaire, l'électrification des foyers isolés, le pompage solaire, l'élaboration des cartes solaires et éoliennes de l'Algérie, la formation des ingénieurs et des chercheurs, les études et conseils, et enfin l'accompagnement des nouveaux programmes des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique adoptés récemment par le gouvernement.

Il a exposé les défis technologiques auxquels sont confrontés les énergies renouvelables de par le monde et les actions de recherche prioritaires que le CDER a tracé de mener à l'horizon 2020. M. Yassaa a terminé son intervention en appelant à renforcer les collaborations scientifiques et technologiques entre les institutions de recherche du contour méditerranéen en vue de partager les connaissances, les expériences, les bonnes pratiques et pour réaliser des projets de recherche en commun.

Le gaz algérien est nécessaire pour le mix énergétique européen (UE)

L'Algérie fait partie des importants partenaires énergétiques de l'Union européenne, et le gaz algérien est nécessaire pour contribuer dans la démarche européenne de transition énergétique, a affirmé, mardi à Alger, le Commissaire européen chargé de l'action climatique et de l'énergie, Miguel Arias Canente.

En effet, a-t-il expliqué lors du forum Algérie-UE sur l'énergie, le gaz algérien représente un composant du mix énergétique lequel devrait permettre à l'Europe de réduire de 40% ses émissions de CO₂ à l'horizon 2030.

"L'Algérie fait partie de nos partenaires énergétiques importants et nous avons besoin de son gaz pour le mix énergétique devant nous permettre de réduire nos émissions de CO₂ à hauteur de 40% vers 2030", a déclaré M. Canente.

Soutenant que l'Europe aura encore, pour longtemps, besoin de gaz, le Commissaire européen chargé de l'action climatique et de l'énergie a souhaité que l'Algérie fasse le nécessaire pour maintenir sa position de fournisseur-clé pour l'Europe.

"L'Algérie est un partenaire de confiance sur lequel nous pouvons compter. Il est donc logique que nous choissions ce pays pour tenir avec lui un forum dédié à l'énergie", a-t-il insisté.

D'autre part, M. Canente a attiré l'attention sur le défi à relever par l'Algérie dans un marché où la demande pour le gaz ne cessera d'augmenter, dictée par la priorité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

A ce propos, il a avancé que durant la prochaine décennie, la demande mondiale pour le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) devrait augmenter de 50%.

Dans ce sens, il a évoqué la nécessité pour l'Algérie de miser sur les nouvelles technologies pour pouvoir continuer à répondre à la demande de ses clients dont principalement l'UE : "L'Algérie est obligée d'augmenter ses capacités de production".

Par ailleurs, il a également exprimé le plein soutien de l'UE à l'Algérie pour ses efforts relatifs au développement du segment des énergies propres et a fait part de la volonté des Européens de développer leur partenariat stratégique avec l'Algérie dans ce domaine.

Précisant que l'Europe a réussi à créer deux millions de postes d'emplois dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, M. Canente a encouragé l'Algérie à aller de l'avant dans ce créneau, tout en louant les efforts que le pays a déployés jusqu'ici.

Rencontre algéro-allemande pour un partenariat dans les énergies renouvelables

Le ministère de l'Énergie et le ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie ont organisé, mercredi dernier à Alger, une rencontre dédiée principalement aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Énergie.

Coprésidée par le directeur général de l'énergie du ministère de l'Énergie et le directeur général de la politique énergétique du ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie, cette rencontre a regroupé les acteurs des deux pays opérant dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

A travers cette réunion, il s'agit de renforcer la collaboration entre les deux pays dans le secteur de l'énergie et de promouvoir les investissements dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, précise le ministère.

Cet atelier a permis d'avoir des "échanges bilatéraux fructueux" sur les nouvelles opportunités offertes dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, note le communiqué.

Au cours des échanges, la partie algérienne a présenté ce programme ainsi que les opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables.

La partie allemande a, quant à elle, présenté sa politique de transition énergétique et son plan national d'action en matière d'efficacité énergétique.

Outre ces échanges en séance plénière, des rencontres directes ont également eu lieu entre les opérateurs des deux pays pour appro-

fondir leurs discussions sur des sujets et projets concrets d'intérêts communs.

Les thèmes centraux du partenariat qui ont fait l'objet des discussions ont porté essentiellement sur la diversification du mix énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la recherche de partenaires potentiels afin de constituer, avec le secteur privé, des joint-ventures pour développer des projets dans ces domaines d'activités.

Ce partenariat énergétique a été initié, rappelle-t-on, en mars 2015 à l'occasion de la signature d'une déclaration d'intention commune algéro-allemande pour un partenariat énergétique.

A rappeler que le Programme algérien de développement des énergies renouvelables prévoit une production de 22.000 MW d'électricité de source renouvelable à l'horizon 2030, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 MW supplémentaires à exporter.

Le déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien sera accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie.

Ainsi, l'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité.

Grâce aux premières centrales électriques mises en place en Algérie, la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables atteindra les 368 mégawatts d'ici à la fin de l'été 2016.

10% seulement des déchets sont recyclés en Algérie

Une responsable de l'Agence nationale des déchets (AND) a indiqué, dimanche à Alger, que l'Algérie produit annuellement 11 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont 54% sont traités, mais seulement 10% sont recyclés.

«Ce qui est insuffisant», a observé la responsable de communication de l'AND, Kahina Benhaddadi, lors d'une journée d'information sur le tri des déchets en entreprise, tenue à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

La moyenne nationale des DMA est de 0,8 kg/jour/habitant avec des disparités entre les zones urbaines (0,8 kg/jour/habitant) et rurales (0,65 kg/jour/habitant), a-t-elle fait savoir.

Selon elle, depuis la mise en place en 2013 du projet dédié au tri et à la récupération du papier des administrations, appelé «l'administration participe à la récupération», un volume de 80 tonnes de papier a été récupéré au niveau d'une dizaine de départements ministériels.

Présent à cette rencontre, un représentant de Sonatrach a indiqué que cette compagnie des hydrocarbures avait toujours été soucieuse

de l'environnement : «Nous ne sommes pas à notre première opération de recyclage. Nous recyclons nos déchets depuis les années 90. Il est donc normal pour nous d'aller vers le tri des déchets en entreprise».

Pour Sonatrach, il s'agit de limiter le recours aux matières premières sachant qu'une (1) tonne de papier recyclée est l'équivalent de 1,41 tonne de bois économisée tandis qu'une (1) tonne de plastique recyclée représente l'économie de 650 kgs de pétrole brut.

Pour sa part, l'entreprise de papeterie Tonic emballage a présenté son expérience à travers son usine de récupération de déchets de papier et carton, d'une capacité de 150.000 tonnes/an, mais qui collecte seulement 42.000 tonnes/an.

Outre ses propres capacités de collecte, cette entreprise collabore avec d'autres récupérateurs publics et privés à l'instar du groupe industriels public de papier et de la cellulose (Gipec) qui lui procure 15.000 tonnes de déchets/an et des récupérateurs privés qui l'approvisionnent à hauteur de 43.000 tonnes/an.

20 centrales solaires mises en service avant juillet

L'Algérie est classée 2e après l'Afrique du Sud en terme de déploiement et d'installation dans l'énergie solaire photovoltaïque.

"20 centrales solaires, implantées dans les Hauts-Plateaux et en zones sahariennes, vont entrer en activité, avant le mois de juillet, résultat des expériences capitalisées dans le photovoltaïque, mais également l'éolien en matière de centrales hybrides gaz-solaire", a annoncé le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

M. Noureddine Yassa qui s'est exprimé, récemment, sur les ondes de la Radio algérienne, a fait savoir que ce programme entre dans le cadre d'un plan de développement des énergies renouvelables préconisé par le gouvernement au niveau national. Ce dernier, permettra à l'Algérie de remplacer les énergies fossiles qui représentent jusqu'à présent la quasi-totalité des exportations algériennes par les énergies renouvelables.

"L'Algérie est en pleine transition énergétique au même titre que le reste du monde qui est en train d'opérer un nouveau modèle économique basé sur la transition énergétique" a-t-il indiqué.

Il a expliqué que les capacités en énergies renouvelables seront installées selon les spécificités de chaque région concernée considérant le potentiel de chaque région, la disponibilité des assiettes de terrains, les besoins en énergie, la capacité du réseau électrique et le tout en tenant compte du schéma national d'aménagement du territoire et le nouvel aménagement des zones industrielles.

Il y a lieu de rappeler qu'au mois de février dernier, le Conseil des ministres a placé les énergies renouvelables au rang de "priorité nationale" ce qui implique, a fait savoir M. Noureddine Yassa, que tous les secteurs (habitat, industrie, ressources, etc.) doivent s'impliquer et développer des stratégies en vue d'intégrer les énergies renouvelables dans leur plan d'action. "C'est un choix stratégique qu'il faudra œuvrer à concrétiser sur le terrain", estime-t-il. C'est ainsi qu'il a tenu à mettre en exergue le premier programme, adopté en 2011, qui visait à installer 12.000 mégawatts (MW) destinés à la consommation domestique et 10.000 MW destinés à être exportés.

"En 2015, ajoute-t-il, "ce programme a été réactualisé pour être porté à 22.000 MW, intégrant à la fois le solaire et l'éolien". Pour booster le développement de ces deux types de production d'énergie, créatrices de petites et moyennes entreprises et génératrices d'emplois, M. Yassa signale que "les autorités ont arrêté des mesures d'ordre fiscal et parafiscal, et décidé d'exonérer de taxes sur les équipements

importés, les investisseurs potentiels prêts à se lancer dans ces types d'activité".

Pour toutes ces raisons, l'Algérie se place comme le seul pays du Sud de la Méditerranée, capable d'assurer la sécurité énergétique du Vieux continent. Ce prélude annonce des signatures de protocoles d'accords de partenariats importants au cours des prochaines années et qui pourraient être très bénéfiques et aux entreprises concernées et à la promotion de ce genre d'énergie dans notre pays.

Le Pr Yassa, a dans cette optique, mis l'accent sur le potentiel énorme en matière d'Énergies Renouvelables, notamment "solaire, éolien, thermique, hydrogène et la biomasse", en évoquant la nouvelle mouture du programme national de développement des Énergies Renouvelables et l'importance de l'accompagnement des différents secteurs socio-économiques.

"L'Algérie n'est pas en retard par rapport à ce qui se fait à l'échelle mondiale", a-t-il affirmé, "puisque les énergies renouvelables tournent autour de 20% et l'énergie solaire autour de 1%".

Aussi, comme il tient à l'assurer, "nous pouvons intégrer cette dynamique de la transition énergétique", ceci d'autant que, "le moment est propice au développement des énergies renouvelables tant sur le volet recherche et développement que le volet industriel", a estimé le directeur du CDER.

Selon le spécialiste, les investisseurs sont de plus en plus nombreux à s'intéresser au secteur des énergies renouvelables, notamment le solaire qui attire particulièrement les opérateurs étrangers. D'après lui, l'Algérie renferme un potentiel "exceptionnel".

Il y a lieu de rappeler, que des mesures ont été prises par le gouvernement dans ce cadre pour la promotion des énergies renouvelables et que le quart de la production d'électricité destinée à la consommation nationale sera dès 2030, d'origine renouvelable. En attendant, 120 MW seront produits par les centrales photovoltaïques qui seront réceptionnées avant ce mois de juillet.

L'Algérie est classée deuxième pays après l'Afrique du Sud en terme de déploiement et d'installation dans l'énergie solaire photovoltaïque. Il faut dire que notre pays bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel dont l'intensité et la durée sont les plus élevées au monde ; atteignant 3.500 heures d'ensoleillement par an et un rayonnement solaire de 2.650 kilowatt heure par m²/an.

Sarah A. Benali Cherif, El Moudjahid

L'Algérie au 57^{ème} rang dans l'équilibre sécurité énergétique-équité de distribution

L'Algérie occupe la 57^{ème} position mondiale sur un total de 130 pays en matière d'équilibre entre la sécurité énergétique, l'équité dans la distribution de l'énergie et le respect de l'environnement, selon un classement du Conseil mondial de l'énergie (CME).

En fonction de ce même critère, l'Algérie occupe la première position dans la région Afrique du Nord dans ce classement mondial où la Suisse occupe le haut du podium alors que le Bénin est en bas de la liste.

Ce classement, présenté par le président du comité communication et stratégie au CME, M. Jean-Marie Dauger, dans le cadre d'un atelier tenu jeudi à Alger par le Comité algérien de l'énergie, s'intéresse à un trilemme entre trois priorités dans le domaine énergétique.

Il s'agit de la capacité des pays à assurer la sécurité de l'approvision-

nement, de l'équité en matière de distribution et du respect de l'environnement, a expliqué le même intervenant.

M. Dauger s'est également étalé sur les perspectives d'avenir dans le domaine énergétique à l'horizon 2050.

Selon lui, le mix énergétique mondial sera, à cette date, encore fortement composé de matières fossiles : "Le mix énergétique sera composé de matières fossiles à hauteur de 65 et 75% à l'horizon 2050".

Pour aider les pays souhaitant équilibrer les trois éléments du trilemme énergétique, le CME préconise de miser davantage sur les énergies renouvelables, de généraliser l'accès à l'énergie, de favoriser la concurrence entre les fournisseurs d'énergie et de mettre les moyens pour améliorer l'efficacité énergétique.